



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 71 OCTOBRE 1994

ISSN 029117 CCP 77.44.41.P

## UN NOUVEAU DEPART ?

Depuis près de 30 ans, XVI<sup>e</sup> DEMAIN est intervenu sur tous les projets d'aménagement dans notre arrondissement : construction de logements, création d'équipements sociaux, maintien des espaces verts, etc.. Des progrès importants ont été réalisés. Au fil des ans, avec notre concours, ont été créés des associations qui ont pris en charge, avec un réel succès, l'animation dans le XVI<sup>e</sup> (CLIS, XVI<sup>e</sup> Accueil, Centre Associatif Mesnil St Didier). Par ailleurs, l'information des habitants sur la vie de nos quartiers, presque inexistante il y a un quart de siècle, s'est progressivement mise en place.

Mais il reste beaucoup à faire pour que tous ceux qui habitent dans notre arrondissement puissent dire " il fait bon vivre dans notre XVI<sup>e</sup>."

C'est pourquoi XVI<sup>e</sup> DEMAIN, tout en maintenant l'attention sur les grands travaux d'urbanisme pas encore réglés à ce jour (Parc de Passy, ZAC Maillot, opération Auteuil-Passy sur l'emprise SNCF...) compte, avec vous, s'attacher davantage à notre environnement quotidien, à tout ce qui fait la qualité de la vie.

Dès que vous quittez votre immeuble pour aller travailler, faire des courses ou vous divertir, vous êtes confrontés à tous les problèmes : stationnement, circulation, transports, équipements sociaux, fonctionnement des services publics, propreté des rues, bruit et nuisances de toutes sortes etc.. Ce qui va bien ne retient généralement pas notre attention, mais nous sommes infiniment sensibles aux manques, aux insuffisances.

Nous souhaitons vous donner davantage la parole : vous trouverez joint un questionnaire destiné à "faire le point"

Nous souhaitons votre réponse.

Et nous transmettrons vos suggestions, vos doléances

aux autorités compétentes, persuadés qu'une conjonction de critiques constructives aura plus de poids qu'une initiative isolée.

A l'avance, merci.

Un questionnaire est joint à cette Lettre. Vous pourrez le diffuser auprès d'un ami, d'un voisin...

### LE PARC DE PASSY

Au cours de la réunion C.I.C.A. de Juin dernier, nous avons demandé où en est le rapport d'experts nommés en début d'année.

M. BOLOTTE, Adjoint au Maire, en charge de l'urbanisme, a rappelé que "Ce Collège a été désigné par la Présidente de la Chambre du Tribunal de Grande Instance saisie de cette affaire. Il s'agit d'une affaire de droit privé, même si les effets possibles de constructions sur le sol ne peuvent manquer de mettre Ville et Préfecture de Police en alerte.

Lorsque ce collège aura rendu ses conclusions ( - Il ne semble pas que la rapidité de conclure soit très grande !-) la Présidente décidera de la suite. On saura seulement alors si les travaux reprennent et comment.... Actuellement, il n'y a pas de changement depuis mars. Et tout est resté en l'état sur le terrain.

Le type des logements construits n'est en rien changé. Mais s'ils seront à caractère social, ils ne seront sûrement pas destinés aux personnes les plus défavorisées : les loyers n'en seront pas négligeables."

Un intervenant estime que la Ville est à l'origine du changement d'affectation du terrain : d'espace vert en 1987, on en est arrivé à un jardin et des immeubles d'habitation.

M. BOLOTTE souligne que cette façon de retracer l'histoire est rapide et inexacte. De toutes façons, la situation actuelle dans laquelle se trouvent les permis de construire est une affaire de droit privé, ce qui explique que le Tribunal de Grande Instance soit compétent.

Mme GIAZZI rappelle aimablement la longue participation de XVI° DEMAÏN aux réunions de travail et au Concours sur ce projet. La Ville de Paris a été présente aux réunions d'experts.

Ce projet important dans le site, architecturalement intéressant est suivi attentivement par les Elus du XVI°... et par XVI° DEMAÏN qui reste tout particulièrement attentif à une réalisation trop longtemps différée.

### GROS BOULAINVILLIERS

La 3°, et dernière phase de ce très ancien dossier va permettre l'aménagement de l'ensemble de "La Pointe". Il comporte des locaux à usage d'activités de restauration et de commerce, des emplacements de parc auto en sous-sol à l'angle des rues Gros et Boulainvilliers, un immeuble (60 logements PLI : 10 F1, 14 F2, 1 F3, 16 F4 et 19 F5) des locaux commerciaux et 55 places de stationnement en sous-sol sur les parcelles communales 7 rue de Boulainvilliers et 10/12 rue Gros.

Une voie piétonne séparera ces deux programmes de construction.

Et pour sa réalisation, l'OPAC contractera un prêt (garanti par la Ville)

Cette garantie et la participation financière de la Ville auront pour contrepartie 43 logements réservés à ses candidats. 17 autres logements seront attribués par les employeurs.

M. LEBAN à la demande instante des riverains promet de faire installer un maximum de commerces de proximité.

Enfin se terminera la réalisation d'une très importante opération. Elle avait soulevé de nombreux problèmes et de non moins nombreuses interventions des riverains.

Reste une interrogation encore : comment seront attribués ces logements "sociaux" ?

#### UNE DATE A RETENIR

Les 15 et 16 Octobre prochain auront lieu à la Mairie du XVI<sup>e</sup> les Journées "Portes Ouvertes sur la Vie Associative dans notre arrondissement" à l'invitation de M. P.C. TAITTINGER Sénateur Maire . Plus de 200 associations y participeront.

Bien entendu, la nôtre sera présente dans le Hall d'entrée. Nous serons heureux de vous y accueillir. Vous pourrez nous y rendre, et commenter, le questionnaire ci-joint. Il nous sera d'une aide précieuse.

#### PARIS ACCUEILLE LE CONGRES DU CARNACQ

A la même date, hélas, le Carrefour National des Associations d'habitants et des Comités de quartier tiendra son 19<sup>e</sup> congrès à Paris, sur le thème "Quelle stratégie pour participer à la vie de la Cité ?"

Des délégués venus de toute la France sont attendus à cette manifestation.

Selon la tradition, l'organisation en sera assurée par l'association représentative de la Ville qui reçoit le Congrès, en l'espèce La Plateforme des Comités parisiens d'habitants dont XVI<sup>e</sup> Demain est l'un des membres avec les associations similaires dans presque tous les arrondissements parisiens.

#### BUREAUX ? LOGEMENTS ?

D'après le rapport DARMON demandé par le Ministre du Logement, 400.000 m<sup>2</sup> de bureaux vides dans Paris seraient "recyclables" en logements (c'est l'équivalent d'une année de construction de logements neufs dans la Capitale.)

On avait transformé des logements en bureaux.... il va falloir désormais payer pour qu'ils redeviennent des logements !

Est-ce le début de la sagesse ? Dans notre arrondissement, les bureaux EDF, vides depuis 1990, 73/75 rue Boissière vont donc être transformés, par décision de la Ville, en logements sociaux. (PLI) La RIVP doit réaliser 16 logements et 2 commerces (l'un existe déjà et sera maintenu).

9 f3 et 7 F4 seront édifiés. 12 d'entr'eux seront attribués par la Ville. Le permis de construire sur 13.300 m<sup>2</sup> sera donné dans les prochains jours.

Il n'est pas possible de réaliser des garages dans cette opération. Mais déjà ces quelques logements sont une très intéressante initiative.

.....

### PARC DE STATIONNEMENT MARCEAU

Dans la suite de l'aménagement des Champs Elysées et pour compenser la suppression d'une partie importante du stationnement sur l'avenue, le parc Marceau : rotatif (237 places) et résidentiel (250 places - prix de mise en vente 270.000 frs TTC) sera mis en chantier en 1995. Le chantier durera 22 mois. La circulation en double sens sera maintenue et les arbres sauvegardés. Des trémies, 3 escaliers dont 1 piétons, 5 niveaux de parking seront construits sous les contre allées.

Certains de nos lecteurs sont pour. D'autres sont contre ! !  
Cela nous semble une suite logique, indispensable à un bel aménagement qui lui n'est discuté par personne...

### Le PONT D' IENA RAJEUNI

Le dernier Conseil d'Arrondissement du XVI° a adopté le projet de réfection de l'étanchéité et la peinture des pièces métalliques qui avaient besoin d'un réel coup de fraîcheur.

Nous pouvons retrouver le Pont tel qu'à sa construction en 1812. La corrosion des cables, et la très mauvaise étanchéité exigeaient ces travaux dont le montant prévisionnel est de 17 millions de Frs. L'appel d'offre est lancé.

### AIRPARIF ET L'AIR DU XVI°

Au cours des mois de Juillet et d'Août dernier, une série d'épisodes de pollution, par l'ozone, de l'air de l'Ile de France ont été mises en évidence par Airparif, organisme qui associe Etat, Collectivités locales et industriels.

Cela n'a pas manqué d'attirer l'attention des média et de susciter l'inquiétude des parisiens. Le Ministre de l'Environnement lui-même Michel BARNIER est venu le 3 Août attester de son intérêt pour l'action d'Airparif en faveur de la protection de l'environnement "il faut dans toute la France des observations de la qualité de l'air du style Airparif"

Et, pour en savoir plus sur la réalité de la situation de l'air dans notre XVI°, nous avons interrogé le Président d'Airparif, notre ami Michel ELBEL, Conseiller de Paris au 16°.

Sur 61 stations réparties en Ile de France, il existe une station dans le 16° pour le dioxyde de soufre et les poussières fumées noires : au Bois de Boulogne, à l'ex-caserne des Gravilliers. L'ouverture d'une autre station rue des Bauches, à la Muette est prévue pour la fin de cette année.

La station Tour Eiffel a été inaugurée le 26 septembre et elle intéresse "au plus haut point" notre 16°;

Mais la station la plus représentative de l'Ouest Parisien est à Neuilly qui a constaté en Juillet un maximum d'ozone encore jamais atteint en région parisienne.

Les niveaux de pollution générale n'ont atteint le niveau 3 "alerte" qu'une seule fois, le 31 Juillet 1992.

Cela montre d'une part l'intérêt de la transparence en matière de pollution dans notre grande agglomération, mais aussi la relativité du niveau de cette pollution par rapport à celle ~~de~~

.....

de Mexico ou d'Athènes, souvent citées.

C'est qu'en effet une conjonction rare des émissions des véhicules auto (principaux pollueurs depuis la raréfaction des usines et la mise aux normes des installations fixes existantes) avec une météorologie sans vent qui n'évacue plus la pollution peut mettre "l'air de Paris" proche des niveaux d'alerte.

A la différence des grandes villes polluées, ces épisodes sont à la fois très rares et très difficiles à prévoir : la vitesse du vent ....

Il n'en reste pas moins que des mesures doivent être prises car les conséquences sur la santé (voies pulmonaires, asthme) sont de plus en plus mises en évidence par les spécialistes de la santé publique.

Il n'est pas possible d'interdire la circulation : la prévision est trop aléatoire. Et pas nécessaire car elle engendrerait des conséquences excessives peu en rapport avec la relativité climatologique de ce problème.

Mais toute une série de mesures de mise en garde d'alerte sont en cours, sous la responsabilité unique du Préfet de Police de Paris : circulation plus fluide, moteurs mieux réglés, mise au point de véhicules non polluants - et responsabilité de chacun - sont les principaux moyens d'améliorer l'air dans notre région.

C'est un des importants défis des prochaines années que de parvenir pour la circulation à ce qui a déjà été obtenu pour les émissions d'usines et les chauffages individuels.

Les habitants de l'Ouest de Paris ne sont pas les mieux placés lorsqu'un vent très faible d'Est balaye la pollution du reste de l'agglomération dans cette direction ....

Mais ces habitants, conducteurs ou pas, de notre arrondissement sont parmi ceux qui peuvent comprendre et faire savoir que la qualité de l'air est l'affaire de tous.

### PIZZA-HUT, MAC DO ENVAHIT LE XVI° ?

Depuis quelques mois, il s'installe dans nos quartiers.

L'une de ses boutiques, 5 rue de l'Annonciation, livre tous les jours, et surtout le dimanche et en soirée, des pizzas à domicile.

Une armada, 28 motocyclettes rouges, de plus en plus rapides et bruyantes à mesure que la circulation générale se calme, créent nuisances et bruit intolérables.

Ce commerce est certes créateur d'emplois pour les jeunes, il répond aussi à un besoin réel. Mais les riverains se demandent s'il leur faut accepter une telle dégradation de leur environnement.

Ils ont adressé une pétition au Maire du XVI° pour lui demander une ferme intervention.

Il doit bien être possible, avec quelque bonne volonté, d'améliorer cette situation... Après tout, les signataires de la pétition achètent peut-être des pizzas ? Et peut-être aussi leurs enfants montent-ils ces bruyantes machines ?

.....

DES "VISITEURS" IMPREVUS..

Pour les premiers mois de 1993, la Préfecture de Police a relevé plus de 14.000 vols d'automobiles et 32.600 cambrjolages dont 2.279 dans notre seul arrondissement.

Ce sont des vols par effraction, mais aussi par infraction : les professionnels bien outillés ont pour concurrents des visiteurs parvenus aux étages à la faveur d'un gardiennage intermittent. Les interphones ou digicodes ne remplacent pas les concierges d'antan "pipelettes", mais sentinelles.

Les vendeurs ambulants, munis ou non de cartes crédibles partagent les coups de sonnette avec les institutions de bienfaisance. Mais il y a aussi la "chercheuse de chambres pour étudiant au pair", l'étudiant qui place ses aquarelles, les faux policiers ou les vérificateurs de réseaux.....

Et qui soupçonnerait la jeune femme élégante, au tailleur amande, poisson-pilote d'une solide paire de manouches ?

L'entrebailleur devient protecteur, autant qu'un verrou.

UNE RUE NOUVELLE

Entre la rue de l'Abbaye et le Chemin des Moulins dans le Bois de Boulogne, et pour effacer une dénomination faite de chiffres et de lettres, une minuscule voie a été dénommée Sektier du Rouvray. Et le Bois semble tout à coup plus frais, plus poétique !

\*\*\*\*\*

Les "Portes Ouvertes aux associations" vous ont fait découvrir XVI° DEMAIN ?

Cette LETTRE vous intéresse ?

Cotisation annuelle, 4 LETTRES au cours de l'année : 80 frs  
MERCI à l'avance.